

Etaient présents :

Proviseur, Proviseur adjoint, M. Guyard, M. Bray, Mme Lanaud, M. Bailly, M. Brissiaud,
M. Lebeuf, M. Decamp, Florentin Sixdenier, M. Gendre, M. Arnaud

Excusés : Mme Subiger, David Goisnard

9 présents, quorum à 7, le quorum étant atteint, la commission peut siéger.

Ordre du jour :

- ⇒ Suite données aux avis de la CHS du 16/11/2017
- ⇒ Point sur les registres (SST, Sécurité incendie) ;
- ⇒ Point sur les accidents et présentation des statistiques de passage à l'infirmerie ;
- ⇒ Retour des groupes de travail :
 - Document Unique d'Evaluation des Risques (D.U.E.R.)
 - Plan Particulier de Mise en Sureté (P.P.M.S.)
 - Projet Educatif Sanitaires

L'ordre du jour proposé et soumis au vote.

Vote : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➡ Adoption à l'unanimité

Suite données aux avis de la commission du 24/11/2016 :

1. Faire une information aux personnels sur les différentes modalités d'accès au registre et à son évolution « dématérialisée » et aux fiches d'observations : *les précisions ont été jointes au compte rendu de la CHS.*
2. Faire une nouvelle information aux personnels sur le DUER : *Affichage et diffusion du Compte-rendu de la CHS et formation des personnels ATTEE, un transfert de la messagerie SST a été fait pour avoir une alerte suite à la saisie de nouvelles fiches.*
3. Affichage liste des membres de la CHS / liste des personnels formés SST : *les supports nécessaires ont été commandés, l'affichage sera réalisé prochainement.*

Registres

Un point est fait par M. Arnaud, APE (Agent de Prévention de l'Etablissement) des registres obligatoires dans l'établissement :

Registre « Sécurité incendie » : pas de modification depuis la CHS du 16/11, aucun nouvel exercice incendie n'a été conduit sur cette période.

Registre « Santé et Sécurité au Travail (SST) » : pas d'observations ni de suggestions des personnels et des usagers relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail n'ont été renseignées sur cette période.

Point sur les accidents

M. Gendre, l'infirmier du lycée, présente un bilan étape de fonctionnement de l'infirmerie. Depuis le début d'année, il a réalisé 1530 actes soit 495 actes du 16/11/2017 au 12/01/2018, dont 299 soins infirmiers (28 écoutes, 25 conseils de santé, 110 prescriptions médicales, 33 renseignements divers. Ces 495 actes concernent 49 fois des élèves internes, 122 fois des élèves demi-pensionnaires, 49 fois des élèves externes et 10 fois des personnels pour blessures, malaises ou maladies.

Parmi ces 495 actes, on distingue 63 séjours de plus de 15 min à l'infirmerie et on compte 458 retours en cours, 4 prises en charge par les familles et 2 hospitalisations. Pour les élèves scolarisés en lycée professionnels, tout accident survenu dans le cadre des enseignements dispensés, des stages en entreprise (trajet compris lycée-entreprise) et qui nécessitent une consultation médicale ou hospitalière, sont à déclarer selon la procédure de déclaration d'accident du travail. A ce jour, 71 accidents pour les élèves ont été recensés dont 37 sur cette période ; 12 seulement ont été déclarés depuis le début d'année, 3 sur cette période. Pour tous les autres, les soins infirmiers étaient suffisants.

Suivi du D.U.E.R. « Document Unique d'Evaluation des Risques »

Le groupe de travail réuni le lundi 11/12 n'a pas eu à traiter de nouvelle fiche. Un travail sur l'application a été effectué afin de supprimer toutes les fiches clôturées et ne faire apparaître que les fiches encore à traiter. Par conséquent sur les 70 fiches existantes, les 52 fiches pour lesquelles toutes les mesures ont été prises ont été clôturées, il reste donc à ce jour 18 fiches à traiter. Chacune d'entre elles nécessitent de grosses interventions, les demandes à ce sujet ont été formulées.

Suivi du P.P.M.S. « Plan Particulier de Mise en Sureté »

Suite à l'Instruction interministérielle du 12/04/2017 qui précise les modalités à mettre en œuvre pour permettre le renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crises dans les EPLE, le PPMS du lycée a été décliné en 2 documents distincts : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS spécifique « attentat intrusion ». Le groupe de travail s'est réuni le lundi 11/12 pour finaliser leur élaboration. Cette réorganisation du document a été l'occasion de faire évoluer la forme de celui spécifique « attentat-intrusion » afin qu'il puisse être diffusé dans son intégralité au plus grand nombre. Les travaux relatifs à l'installation d'une sonnerie dans tous les bâtiments et d'alarmes spécifiques doivent être conduits en février 2018, des décisions seront à prendre pour les positions des 6 boîtiers « déclencheurs ». Quelques corrections sont apportées au PPMS « attentat-intrusion » avant sa diffusion et la réalisation d'un nouvel exercice.

Ces deux documents mis à jour ont été transmis à la police et au rectorat.

« Projet Educatif Sanitaires »

La question des sanitaires doit être appréhendée dans une approche globale de l'hygiène et du bien-être au lycée. Dans cette perspective, trois éléments paraissent indispensables à prendre en compte simultanément :

- les questions relatives au corps, à l'hygiène, à la santé et à l'intimité ;
- l'entretien et la surveillance des sanitaires ;
- le respect et le vivre ensemble ;

Si chacun est concerné par les toilettes, ce sont surtout les jeunes qui en sont les principaux usagers. Dès le diagnostic, dans le développement du projet puis dans les étapes de suivi et d'évaluation, il s'agit de mettre les élèves en situation d'acteurs et de les responsabiliser. La mise en responsabilité des élèves permet de travailler les questions d'appartenance à la communauté scolaire et de favoriser le développement d'un environnement scolaire épanouissant.

Le diagnostic : un temps de mobilisation collective (élèves et personnels) a été organisé le mercredi 6/12 pour répondre au questionnaire afin de faire un état des lieux concernant les sanitaires dans l'établissement. Ce questionnaire élaboré par les élèves traitait des points suivants :

Caractéristiques des sanitaires

Forme – sanitaires séparés filles-garçons – équipés handicapés – nombre – disposition adaptée à la surveillance – notion de confort et d'intimité

L'équipement des sanitaires

Lavabos – savons – essuie-mains ou sèche-mains - papier toilette – balais – poubelles – lunettes – patères – cloisons séparatives – verrous

Demandes majoritaires : chauffage – eau chaude – cloison toute hauteur – verrous sécurisants – couleurs chaudes – plus d'éclairage – sols moins glissants – pression robinet

Demandes en équipement : cuvettes suspendues pour nettoyage – patères – miroirs – lunettes – chasse d'eau performante

Demande concernant l'hygiène : savon – brosses – poubelles- papier (qualité, disposition) – nettoyage (au moins 2 fois par jour) – odeurs (ventilation) – vétusté – choix d'équipement pour se sécher les mains.

Pour les élèves et pour les personnels, l'état des locaux nécessitent des travaux pour permettre de disposer de toilettes agréables et accueillantes. Une visite des sanitaires a été effectuée par les membres de la commission avant de définir le calendrier et les attentes du projet éducatif mené sur la question des sanitaires :

- Rédaction d'une charte d'utilisation par les élèves
- Réorganisation des temps d'entretiens des sanitaires : affichage de l'heure et de la personne qui a assuré le nettoyage, 2 temps de nettoyage par jour sont déjà instaurés.
- Modalités de conduite et programmation des travaux, prenant en compte les demandes des élèves tout en respectant le cadre réglementaire.

Des propositions seront faites lors de la prochaine commission avant le lancement des travaux.

Prochaine CHS le mardi 27 février à 17h30

Le Proviseur